



# Notre village



L'école élémentaire  
fait peau neuve



**COMMISSION FINANCES**

03 La maîtrise de nos finances

**COMMISSION URBANISME**

04 Les projets 2024

**EMBELLISSEMENT**

**DU VILLAGE**

05 Brigade verte - Entretien des trottoirs - Plantations non autorisées

**COMMISSION TRAVAUX**

06 Les réalisations 2024

**PROJET**

07 Travaux école élémentaire

**COMMISSIONS AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRE**

08 Décorations de Pâques - Goûter zéro déchet - Cantine à l'honneur - France Services

**ECOLE**

09 Un peu de sport pour être plus fort !

**PNRGF ET CAPF**

10 Trame verte et bleue

11 Schéma directeur cyclable

**LA VIE DU VILLAGE**

12-13 Ce qui s'est passé en 2024

**LES ASSOCIATIONS**

14 LPPB - Nébula Rubia - La Gâtinaise

**LES COMMERCANTS**

15 Boucherie à la côte - Miellerie de Perthes - Crêperie du Bon Sens

**AGENDA**

16 Etat civil - Agenda - Pizza party - Bulletin d'adhésion



**Notre village**

**Journal d'informations municipales**

Mairie, Place de la Libération, BP 16, 77930 Perthes-en-Gâtinais  
Tél. : 01 60 66 10 23

www.perthes-en-gatinais.fr  
mairie.perthes77@wanadoo.fr

**Directeur de la publication :** Fabrice Larché

**Responsable rédaction :** Delphine Da Silva Grolleau

**Photos :** Service communication Mairie

**Charte graphique/Mise en page :**

Marjorie Huard D.

**Impression :** Imprimerie Artisanale Barbizon

**MAIRIE**

**Horaires d'ouverture d'accueil au public**

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Le samedi de 9 h à 12 h (fermé le samedi en juillet et en août)

**Édito**



Fabrice Larché

**Chères Perthoises, Chers Perthois,**

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce deuxième numéro de «Notre village» depuis sa reparation. A la lecture de ses pages, vous découvrirez l'avancement des réalisations de la municipalité et constaterez que nous poursuivons nos projets, qui traduisent notre volonté de préserver et d'améliorer notre cadre de vie.

C'est ainsi que les travaux de l'école élémentaire sont en cours d'achèvement. Plus de 60 ans après sa construction, il était temps de lui donner une seconde jeunesse et de répondre aux exigences environnementales et de sobriété énergétique. Ces travaux d'importance s'inscrivent dans la poursuite de notre objectif prioritaire : embellir le village et lui donner, osons-le, un certain lustre.

Cet objectif ne saurait être l'apanage du maire et du conseil municipal. En effet, si l'impulsion est donnée par les élus, il doit être poursuivi par tous les habitants du village. Tout citoyen doit en être un acteur engagé. La municipalité ayant la responsabilité des bâtiments et de l'espace public, l'entretien des espaces privés est de la responsabilité de chacun. Bien évidemment, les règles de l'urbanisme sont là pour donner un cadre juridique aux constructions et aux rénovations mais la préservation de notre cadre de vie est l'affaire de tous. La construction d'une clôture illégale (brises-vue en plastique, murs de parpaing non enduits, etc.), des poubelles qui demeurent sur les trottoirs, défigurent le village et ruinent les efforts et les investissements consentis par la commune et les Perthois.

A l'heure où les incivilités inondent les journaux et les reportages télévisés, montrons l'exemple, ne perdons pas de vue que le cadre de vie est l'affaire de tous et préservons le joyau auquel nous sommes tant attachés : Perthes-en-Gâtinais.

Bien fidèlement



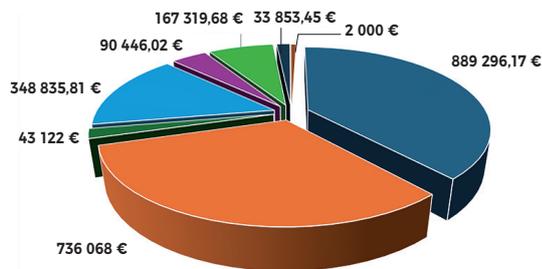
Cécile Porte

# La maîtrise DE NOS FINANCES EN 2024

UNE MAÎTRISE BUDGÉTAIRE QUI REND POSSIBLE LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À NOTRE VILLAGE.

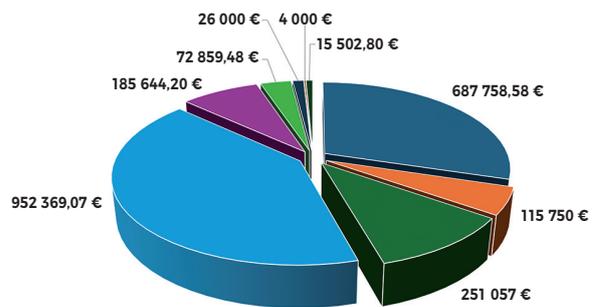
## € LE BUDGET DE LA COMMUNE

Répartition des dépenses de fonctionnement



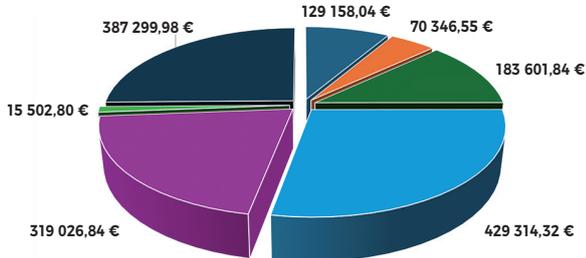
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charge de personnel et frais assimilés
- 014 - Atténuations de produits
- 023 - Virement section d'investissement
- 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 68 - Dotations aux provisions et dépréciations

Répartition des recettes de fonctionnement



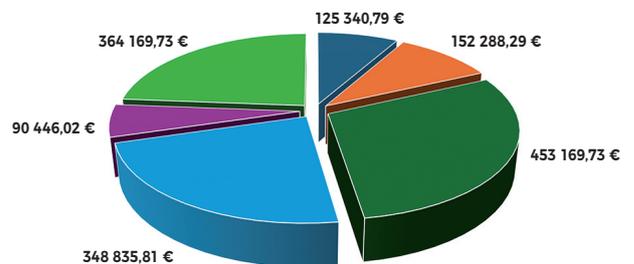
- 002 - Excédent N-1 reporté
- 70 - Produits et services
- 73 - Impôts et taxes
- 731 - Fiscalité locale
- 74 - Dotations et participations
- 75 - Autres recettes de gestion courante
- 013 - Atténuations de charges
- 76 - Recettes financières
- 042 - Ecritures d'ordres entre sections

Répartition des dépenses d'investissement



- 001 - Déficit d'investissement reporté
- 16 - Remboursements d'emprunts
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisations en cours
- 040 - Ecritures d'ordre entre sections
- Restes à réaliser N-1 (dépenses)

Répartition des recettes d'investissement



- 10 - FCTVA / Taxe d'aménagement
- 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé
- 13 - Subventions
- 021 - Virement de la section de fonctionnement
- 040 - Ecritures d'ordres entre sections
- Restes à réaliser N-1 (recettes)



Pascal Magnier

## Commission Urbanisme

# Des projets AU SERVICE DE LA QUALITÉ ET DU CADRE DE VIE

Depuis 2020, l'équipe municipale s'est résolument engagée au travers de son programme dans une démarche visant un urbanisme durable, en favorisant un développement responsable à faible impact environnemental.

Notre patrimoine architectural est porteur de valeurs esthétiques, paysagères, historiques et culturelles fortes. Il contribue à la qualité de notre village et à l'attractivité de notre territoire.

Pour améliorer encore notre cadre de vie et valoriser nos habitations, nous voulons renforcer notre vigilance sur les déclarations de travaux et des permis de construire en vue d'un strict respect des règles d'urbanisme.

Dans ce cadre, le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de l'agglomération du pays de Fontainebleau) et la nouvelle charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français seront applicables à l'horizon 2026. Ils encadreront nos futurs projets et assureront la continuité de notre développement raisonné.

La commission urbanisme souhaite vous informer sur la thématique des clôtures. Elle sera particulièrement attentive au respect de notre règlement de PLU sur ces éléments de paysage fondamentaux.

A ce titre, nous organiserons des déambulations dans le village et ses hameaux afin d'inventorier les constructions nécessitant soit une régularisation soit une modification. L'hétérogénéité de nos clôtures et la «créativité» très française en ce domaine doit faire l'objet d'un réel effort.

Nous vous encourageons donc à vous informer des règles concernant vos clôtures, soit en consultant le PLU sur le site de la mairie, soit en prenant rdv avec le service de l'urbanisme. Votre implication permet déjà de constater de très belles réalisations que nous ne manquerons pas de souligner.

*"IL Y A DEUX CHOSES  
DANS UN ÉDIFICE : SON  
USAGE ET SA BEAUTÉ.  
SON USAGE APPARTIENT  
AU PROPRIÉTAIRE,  
SA BEAUTÉ À TOUT  
LE MONDE"  
VICTOR HUGO, 1832*

### Quelques clôtures conformes aux règles d'urbanisme et à l'esthétique réussie...



Muret + grille à barreaudage vertical



Grillage doublé d'une haie végétale



Lien QR CODE règlement PLU



# Embellissement DU VILLAGE

## CRÉATION D'UNE BRIGADE VERTE

Afin de diminuer, voire d'éradiquer les dépôts sauvages, nous souhaitons créer «une brigade verte».

En effet, outre qu'ils défigurent nos paysages, les dépôts sauvages ont un coût important pour la commune qu'ils soient ramassés par le SMICTOM ou les services techniques. Ils mobilisent également les élus qui déposent systématiquement plainte auprès de la Gendarmerie.

Cette brigade sera composée de bénévoles impliqués dans la défense de notre environnement. Charge à elle de repérer les dépôts sauvages, d'installer les caméras discrètes dont la commune vient de faire l'acquisition et d'en relever les images.

**Nous remercions les Perthois qui souhaiterait s'engager à prendre contact avec la mairie.**



## ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La commune s'embellit de jour en jour pour le bien-être de ses habitants.

Pour accompagner cet embellissement, le Maire vient de signer un arrêté concernant l'entretien des trottoirs le long des voies publiques.

Dans cet arrêté, il est rappelé que **le nettoyage et l'entretien usuel des trottoirs et caniveaux incombent aux propriétaires ou locataires des propriétés jouxtant les voies publiques.**

Par ailleurs, **l'élagage et l'entretien des végétaux** débordant sur le domaine public sont également à la charge des propriétaires et des locataires, un arrêté en ce sens avait déjà été pris.

***Si les agents des services municipaux effectuent un travail important en ce sens, la municipalité compte aussi sur chacun pour conserver la propreté et la beauté de notre village.***

## PLANTATIONS NON AUTORISÉES

Des plantations de thuyas illégales avaient été réalisées dans un champ situé en face du domaine de Mémorant. Avec l'aide et l'intervention du PNRGF, de l'inspectrice des sites de la direction régionale et inter départementale de l'environnement de l'aménagement et des transports d'Ile de France, de M. Alain Truchon, Maire de Villiers en Bière et de son premier adjoint Philippe Doté, des gendarmes de Cély en Bière, les contrevenants ont été mis en demeure et **le terrain a été remis en état.**





Philippe Macaigne

## Commission Travaux-Sécurité-Sûreté



Jean-Charles Benyakar

# Les travaux EN 2024



● **Clôture du château d'eau** : La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau a réalisé la pose d'une clôture en limite de propriété du château d'eau. Elle permet la sécurisation de cet ouvrage.

● **Le verger DU MONCEAU** : Dès le début de notre mandat, nous avons créé avec le concours du Parc Naturel Régional du Gâtinais, le verger situé entre les hameaux de la PLANCHE et du MONCEAU.

Après avoir réalisé le nettoyage du terrain, les plantations d'arbres fruitiers de variétés anciennes ont débuté avec la participation du PNRGF, de Perthes Animation, de

la municipalité et de Thierry LONGEPIED, habitant de Perthes-en-gâtinais, référant pour la commune et le Parc. Ces plantations ont lieu tous les ans soit en février, soit en novembre selon les conditions météorologiques et les disponibilités de chacun.

Cette année, une barrière a été posée avec le concours du PNRGF.

● **Les travaux de voirie** : Ainsi que la presse s'en fait régulièrement l'écho, l'entretien du réseau routier constitue pour les communes un exercice difficile et très coûteux. Pourtant, le village poursuit ses efforts et cette année encore, nous allons procé-

der au **rebouchage des nids de poule** sur l'ensemble de notre territoire.

Nous avons fait poser un **avaloir rue de FLEURY** pour canaliser, lors des épisodes de forte pluie, les eaux qui inondaient le carrefour de celle-ci avec la rue de MILLY. **Le tapis de la dernière partie de cette rue** située entre le carrefour de la rue du docteur REGOBY (face à la Poste) et le carrefour de la place de la libération va être réalisé sous la direction de l'Agence Routière Départementale. Ces travaux sont retardés par la nécessité de sécuriser une des deux maisons ayant été fortement endommagées lors de l'incendie de février 2023.

Dans le même temps sera reprise **la chaussée de la rue du docteur Régoby**.

Certains marquages, principalement les passages piétons et les bandes "stop" seront également remis à niveau.

A la Planche, afin de sécuriser la rue des belles vues et de casser la vitesse de certains automobilistes peu respectueux **des coussins berlinois** vont être installés.

Rue de Chailly, **le trottoir devant la salle de sport et le gymnase** va être réhabilité afin d'assurer une plus grande sécurité à nos enfants et aux usagers de nos équipements sportifs.

En outre, nous procédons au **remplacement de certains panneaux de rue**, ces travaux étant réalisés par les services techniques du village, et nous avons procédé au **remplacement des anciens candélabres** par des nouveaux à LED dans les rues du docteur SIFFRE, Louis RODIER et de la fosse aux moines.

Enfin, **les berges du ru du Rebais** ont été nettoyées.

**Les travaux d'isolation extérieure de l'école en béton de chanvre**, ainsi que la rénovation de certaines classes sont en cours d'achèvement. ■

## Les travaux DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### ISOLATION EXTÉRIEURE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE «LES TILLEULS»

Construite en 1956, notre école élémentaire avait besoin d'un coup de jeune. C'est pour cela que depuis quelques mois, nous avons entrepris de réaliser son isolation par l'extérieur.

D'une part, nous souhaitons permettre aux enfants de continuer leur scolarité sans aucune fermeture de classe même s'ils ont dû être privés d'une partie de la cour et d'effectuer la rentrée par l'école maternelle.

D'autre part, nous avons décidé avec le soutien du Parc National Régional du Gatinais français de réaliser cette isolation

thermique par l'extérieur en matériaux biosourcés, le béton de chanvre notamment, correspondant à la typologie du bâtiment et offrant une excellente résistance au feu.

Pour cela les entreprises intervenantes ont été formées par le PNRGF. Un projet particulièrement innovant réalisé grâce au soutien de la filière chanvre.

Le béton de chanvre est un matériau issu de fibres naturelles conditionnées sous forme d'isolant. Il possède des performances aussi bien en termes d'isolation thermique que d'isolation acoustique.

Avec ce processus, nous avons fait le choix d'un écosystème préservé avec des circuits

courts, une culture sans arrosage et sans produits phytosanitaires.

Pour ce chantier, nous avons été accompagnés financièrement par l'état, la région Ile-de-France et le PNRGF.

*L'objectif est une  
réduction de 50% de la  
consommation d'énergie,  
mais aussi le bien-être des  
enfants et des équipes  
pédagogiques.*



VISITES DU CHANTIER AVEC LE PNRGF  
le 28/02/2024 et avec Grand Paris Sud le 17/05/2024





Justine Layet

# Plus qu'une aide DES MOMENTS DE RENCONTRE

## DÉCORATIONS DE PÂQUES AU PÉRISCO



Pour fêter Pâques avec l'équipe du périscolaire, les enfants de la garderie ont fabriqué : oeufs, poussins, lapins... Bravo aux agents et à leur créativité !

## GOÛTER ZÉRO DECHET

Le jeudi 21 mars, pour fêter l'arrivée du printemps, l'équipe du périscolaire a proposé aux parents de donner à leurs enfants un goûter ZERO DÉCHET.



Fruits frais, gourdes et gâteaux faits maison ont été mis l'honneur : ce jour là, la poubelle était (presque) vide ! Merci et bravo aux parents d'avoir joué le jeu !



**CANTINE À L'HONNEUR** Le personnel périscolaire toujours à l'écoute des enfants pour le plaisir des papilles.

## FRANCE SERVICES

Suite à l'affluence constatée lors de la première permanence assurée par France Services à la mairie, il a été décidé d'une nouvelle permanence le **15 avril**. C'est dans la joie et la bonne humeur que celle-ci s'est déroulée : les Perthois attendant leur tour dans la salle du docteur Bernard ont pu partager un café offert par la mairie. L'équipe municipale a souhaité que ces permanences se tiennent régulièrement à Perthes.

### FRANCE SERVICES

#### Proche de vous au quotidien

Pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.



Devant le succès des deux matinées «**France services**» en mairie de Perthes, Mme Casagrande, secrétaire générale de la sous-préfecture de Fontainebleau propose d'instaurer une permanence régulière.

### PERMANENCES

Tous les deuxièmes lundi du mois (en matinée)  
à partir du 13 mai, sauf au mois d'août.

**Prochaines dates : lundi 10/06 , lundi 08/07,  
lundi 09/09, lundi 14/10, lundi 09/12**

# LES écoles

Amandine DENAMUR, directrice de l'école maternelle La ruche  
Sandie SCHWARTZ, directrice de l'école élémentaire Les Tilleuls

SAMEDI  
22  
JUIN

## KERMESSE

de l'École de Perthes  
14H30 À 17H30



## Un peu de sport POUR ETRE PLUS FORT !

A l'école La Ruche, c'est bientôt l'heure des Jeux Olympiques. Au programme pour cette dernière période de l'année : initiation à l'escrime, au tennis, au hockey, au judo... grâce aux clubs de la commune et de ses environs, sensibilisation au handisport, rencontre avec des champions.

N'hésitez pas à venir rencontrer nos petits athlètes en herbe **le samedi 22 juin dès 13h30** (sur la place du marché) autour de leur spectacle intitulé «Radada, la sorcière qui n'aimait pas le sport».

Ce spectacle sera suivi de la très attendue kermesse de l'école organisée par Maternelle Active.

Nous vous attendons nombreux !  
Priscilla Jorda, école maternelle La Ruche



# La trame verte et bleue QU'EST-CE QUE C'EST ?

La **Trame Verte et Bleue (TVB)** vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, assurant ainsi leur cycle de vie. Depuis 2007, cette démarche nationale inscrit la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant à améliorer notre cadre de vie et l'attractivité résidentielle et touristique.

De nombreuses espèces animales et végétales ont besoin de se déplacer au cours de leur cycle de vie, pour se nourrir, se reproduire, s'adapter au climat. Or, l'urbanisation, les infrastructures de transport comme les routes et les voies ferrées, les barrages sur les cours d'eau, l'agriculture et la foresterie intensive, ou encore la pollution lumineuse ou sonore, réduisent la surface des espaces naturels et les fragmentent, limitant ainsi les possibilités de déplacement des espèces.

- **LA TRAME VERTE** fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres.
- **LA TRAME BLEUE** fait référence aux réseaux aquatiques et humides : fleuves, rivières, canaux, étangs, zones humides.
- **LA TRAME BRUNE** fait référence aux espèces vivant dans les sols
- **LA TRAME NOIRE** fait référence aux secteurs de vie et de déplacement des espèces nocturnes (oiseaux, chauve-souris etc).
- **LA TRAME ÉCOLOGIQUE** comprend à la fois les lieux où vivent les espèces (forêts, prairies, mares et mouillères, landes, rivières, pelouses...) mais aussi leurs axes de déplacement entre ces lieux de vie.

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a fait la cartographie de cette trame et travaille avec les communes et les acteurs du territoire pour la préserver et la restaurer là où elle en a besoin (ruptures).

Les milieux les plus riches sont reconnus en tant que Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), elles représentent 5% à l'échelle du Parc.

Ces ZNIEFF sont un inventaire national ; en complément ces zones peuvent être protégées par de l'acquisition foncière (Espaces naturels sensibles, forêts de protection, forêts domaniales, etc...) et de la réglementation (réserves naturelles, espaces boisés classés etc ...).

La préservation et la remise en bon état des continuités écologiques impliquent d'agir partout où cela est possible et à toutes les échelles : en milieu rural comme urbain, en milieu terrestre comme aquatique.

Chacun peut participer pour favoriser la biodiversité (pose de nichoirs, laisser un bout de son jardin en « libre évolution », rendre ses murs ou grillages plus perméable à la faune, éteindre les lumières la nuit).

## PAS DE TAILLE DES HAIES DU 15 MARS AU 31 JUILLET !



### QUELQUES EXEMPLES CONCRETS :

- Pour la taille des haies, il vaut mieux réaliser les travaux de coupe avant le 15 mars et après le 31 juillet pour laisser la reproduction des oiseaux se faire dans le calme et laisser les derniers oisillons s'envoler.

- Laissez dans vos jardins un espace en friche pour les pollinisateurs, voir un espace de terre sableuse nue : les abeilles sauvages adorent ça (et elles ne piquent pas) !

- Éviter les robots qui tondent les pelouses tout seul la nuit... ils sont les ennemis des hérissons !

- Promenez vos chiens en laisse du 15 avril au 30 juin, pour laisser la faune sauvage tranquille.

- Limiter les interactions entre vos chats et les oiseaux. Limiter la prédation du chat c'est protéger la petite faune sauvage.

# Élaboration du schéma DIRECTEUR CYCLABLE

## PHASE COURT TERME 2024 - 2026

Les pistes cyclables interbourgs qui seraient réalisées lors de cette phase sont les suivantes :

- La D16 entre Noisy-sur-Ecole et Milly-la-Forêt
- **La D50 entre Fleury-en-Bière et Perthes**

Ces pistes cyclables sont intégrées au plan vélo du département 77.

- D63E2 entre Recloses et Fontainebleau (la partie au nord de la D301 est en sens unique)
- D137 entre Bois-le-Roi et Samois-sur-Seine et entre Samois-sur-Seine et Fontainebleau
- D115 entre Chailly-en-Bière et Bois-le-Roi
- Saint-Germain-sur-Ecole via Saint-Sauveur-sur-Ecole jusqu'à Brinville

## PHASE MOYEN TERME 2027 - 2029

Les principales pistes cyclables interbourgs qui seraient réalisées lors de cette phase sont les suivantes :

- La D607 entre Bourron-Marlotte et Fontainebleau (suppression d'une voie de circulation)
- La D16 entre le Vaudoué et La-Chapelle-la-Reine (acquisition de foncier)
- La D152 entre Boissy-aux-Cailles et La-Chapelle-la-Reine (utilisation de chemins agricoles)
- La D64 entre Arbonne-la-Forêt et Chailly-en-Bière
- **La D372 entre Cély et Perthes**

Pour réaliser ces liaisons, deux ouvrages importants de franchissement de la D637 sont à réaliser sur la D64 entre Barbizon et Chailly-en-Bière et sur la D372 entre Cély et Perthes.

- Un encoffrement entre Bois-le-Roi et Chartrettes est programmé
- **Réalisation d'une piste cyclable entre Saint-Sauveur-sur-Ecole et Perthes.**
- Création d'une voie verte entre La Brosse et Fontaineroux et une piste cyclable à Samoreau reliant la ZAE.
- Création d'une voie verte entre Tousson et Milly-la-Forêt.

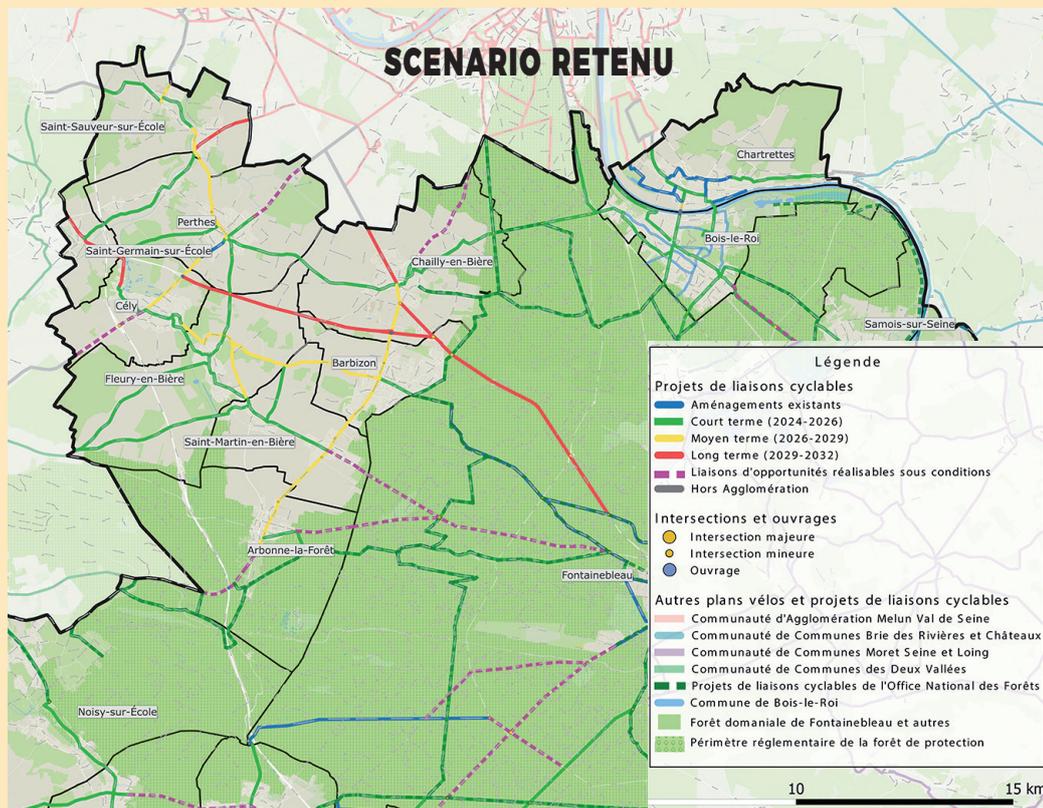
## PHASE LONG TERME 2030 - 2032

Les principales pistes cyclables interbourgs qui seraient réalisées lors de cette phase sont les suivantes :

- La D637 entre la D372 et la D607 (suppression d'une voie de circulation ou utilisation de l'accotement)
- La D607 entre Chailly-en-Bière et la route du Bouquet du Roi
- La D63 entre le Achères-la-Forêt, Ury et Recloses (acquisition de foncier)

Pour réaliser ces liaisons, des carrefours majeurs seront à aménager sur la D637 et la D607.

- Saint-Sauveur-sur-Ecole à la CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine)
- D607 entre Chailly-en-Bière et la CAMVS
- D11 entre Cély et Saint-Germain-sur-Ecole



CARTE DES ITINERAIRES DU SCENARIO RETENU



**244 KMS**  
D'AMENAGEMENTS  
CYCLABLES  
COMMUNAUTAIRES



**34 M€**  
HORS SUBVENTION  
SOIT 49€ / HAB. / AN  
SUR 10 ANS



**2 à 3 ETP**  
SUR LA PARTIE  
AMENAGEMENTS  
CYCLABLES

# LA VIE DU VILLAGE

## vos photos

Janvier



Cérémonie des vœux du Maire le 19 janvier 2024

Février



Encore un beau succès pour le loto organisé le 3 février dernier par l'association Maternelle Active



Mars



De même pour le carnaval qui a eu lieu le 16 mars avec la participation de la classe Orchestre du collège Christine de Pisan





**Forêt Belle**  
organisée le 23 mars  
avec le concours du  
**SMITOM**  
de Fontainebleau



Samedi 20 avril 2024, la traditionnelle vente de terreau par Perthes Animation



**TOURNAGE DE LA SÉRIE «L'ART DU CRIME»**

Nous avons eu la chance d'accueillir à Perthes-en-Gâtinais le vendredi 26 avril et le lundi 29 avril pour 2 jours de tournage chez un particulier, **l'équipe de la série à succès de France 2 «L'art du crime»**.

Pendant ces 2 jours, ont été tournées 6 à 7 minutes d'un épisode de la prochaine saison 8. Etaient alors à Perthes, **une équipe de tournage de 35 personnes et les comédiens principaux** de la série : Eléonore Bernheim alias Mme Chassagne, Nicolas Gob alias le Capitaine Verlay et Salomé Partouche alias Adèle Attias.



# Les Associations



Maxime Gbianza



## LPPB Envie de bouger et de prendre un temps pour soi ?

**L'association LPPB** - Loisirs Perthois au Pays de Bière propose les lundis (19h15 / 21h30) ; les mercredis (10h / 12h et 18h30 / 21h) et les samedis (09h30 / 11h00) des cours variés tels que fitness, renforcement musculaire, trampoline, cardio training, step, yoga /Pilates, CrossFit. LPPB a aussi une section arts plastiques les lundis de 14h00 à 18h00, ainsi qu'une section pour les plus petits, créée cette année : les «Baby gym» les mercredis (14h15 / 15h et 15h / 15h45)

LPPB est aussi une association dynamique, qui participe à des événements (course à pieds en 2023), et qui organise tous les ans, un weekend à Cabourg avec un programme sportif et agréable les pieds dans l'eau.



N'en rêvez plus, rejoignez-nous dès la rentrée prochaine. A chacun son activité dans un cadre agréable, où chacun progresse à son rythme.

**La section de peinture** de l'association LPPB exposera ses travaux lors de la fête du village le 29 juin. 12 adhérents vous proposeront diverses créations en dessin, peinture acrylique, peinture à l'huile, et pastel.

**L'exposition sera ouverte de 11h à 18 h.**

**loisirsperthois@gmail.com  
Mme Joanna BLOT / 06 81 93 27 19**

## LA GÂTINAISE

Perthois, Perthoises de tous âges, le groupe recherche des danseurs et des musiciens pour continuer à faire vivre notre patrimoine à travers les danses et chants traditionnels de notre province d'Ile de France. Venez nous rejoindre !

**Le mercredi à 20h30 salle Fache  
Tél: 06 87 32 50 20**



**La Gâtinaise en prestation 1900 à La Résidence «L'Orée du Bois» de Bois le Roi. (samedi 27 avril 2024)**

## NÉBULA RUBIA

L'association «Nebula Rubia» est née d'une passion et d'un souhait : créer des rencontres artistiques, gratuites et ouvertes à tous, mettre en lumière des artistes, écrivains professionnels (perthois et régionaux), sous toutes formes d'expression.

Avec le soutien de la mairie de Perthes, de Perthes Animation, du Crédit mutuel, du PNR du Gâtinais, du Pays de Fontainebleau et du Département 77, notre deuxième édition «**Porte ouverte**» a lieu le **samedi 15 juin (14h-21h) et le dimanche 16 juin 2024 (11h-19h)**. L'originalité de cette manifestation est d'ouvrir au public des lieux particuliers à Perthes (Ateliers d'artiste, Maison d'écrivain, cours et jardins), de faire découvrir et de rencontrer des artistes et écrivains. En 2023, 3 lieux ont été ouverts.

En juin 2024, 6 lieux seront ouverts, grâce à la générosité de ses habitants que nous remercions vivement, et 12 artistes/écrivains professionnels (dont 6 perthois) vous présenteront leurs œuvres :

- **L'Atelier d'Alain Michel** 4 rue Georges Bouet accueillera Véronique Lafaurie, créatrice de bijoux
- **La Maison de l'écrivain Henri Girard et de Mireille Virot** 10 rue de l'église

accueillera 3 écrivains : Fabienne Evrard Lombal, Gisèle Meunier et Olivier Kourilsky

- **La cour de Mme Lanier et Mr Le Fourn**, 8 rue de l'église accueillera Mathieu Le Rolland, peintre, et François Varry, sculpteur
- **La cour de Bernadette et Frédéric Rosmy** 7 rue de l'Église accueillera Yannick Dagneau, photographe animalier.
- **La cour du Presbytère** 2 rue du Presbytère accueillera Anne Marie Leon, sculptrice et Gubs, dessinateur-tatoueur
- **L'Atelier jardin de Guy Segal** 39 route de Melun accueillera Évelyne Le Goff-Müller, artiste contemporaine et Marielle Beauflis, peintre-dessinatrice

Sur la place du Monument aux morts, le collectif de graffeurs «**La Thérapicturale**» réalisera une fresque Street Art et des toiles tendues seront mises à disposition des enfants et du jeune public qui voudront s'exprimer par le dessin aux feutres.

**Le samedi 15 juin à 13h**, vous êtes conviés au **verre de l'amitié** pour fêter cette «Porte ouverte» au 7 rue de l'église.

D'avance merci pour votre soutien à la création artistique et à la vie culturelle de notre village. Vous pouvez vous aussi nous

soutenir en faisant un don ou en devenant adhérent.

Nous vous attendons nombreux !

**nebula.rubia@gmail.com / 06 24 61 24 36**

**Le président et l'équipe de l'association,  
Alain Michel Martin, Brigitte Ringuet,  
Théo Neptune, Frédéric Rosmy**

**PORTE OUVERTE**  
Samedi 14h - 21h  
Dimanche 11h - 19h  
Visite Samedi 13h  
7 rue de l'Église

**Perthes-en-Gâtinais  
15-16 juin**

**Artistes Performance Graffiti**

**Créatrice Bijoux  
Collagiste  
Dessinateurs  
Écrivains  
Graffeurs  
Peintres  
Photographe  
Sculpteurs  
Tatoueur**

**Nebula Rubia**  
Organisation  
06 24 61 24 36

4 rue Georges Bouet - 7, 8, 10 rue de l'Église - 2 rue du Presbytère  
39 route de Melun - Place du Monument aux morts

Pays de Fontainebleau LA RÉPUBLIQUE Crédit Mutuel

# Les Commerçants

## BOUCHERIE À LA CÔTE... 1 AN DÉJÀ !



Installée au coin de la rue du Docteur Siffre et de la rue de l'Eglise à Perthes-en-Gâtinais, la boucherie «A la côte» fête déjà son premier anniversaire.

Vincent et Emilie Ortola, jeune couple de commerçants qui vous y accueille chaleureusement, ont fêté cela dignement en organisant le 31 mai dernier une dégustation de leurs produits.

Ce sont ces produits, choisis avec soin, localement et surtout de qualité qui ont déjà fait leur renommée jusqu'à Fontainebleau : viande de bœuf origine «Limousin», «label rouge» et «blason prestige», veau et agneau d'origine «Limousin» et porc breton.

Ayant tout quitté à Champceuil quand l'occasion s'est présentée de réaliser leur projet de lancer leur premier commerce, ils se sont installés au-dessus de la boucherie



avec leurs enfants le 19 mai 2023 pour reprendre le commerce de M. José Da Silva, parti prendre une retraite bien méritée.

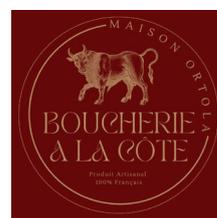
Après un rafraîchissement complet de la boutique, maintenant équipée de frigos et vitrines neufs, indispensables pour réduire le coût énergétique de ce petit commerce.

**«Tout est français, élevé  
en plein air et sans  
traitement» nous indique  
fièrement Vincent Ortola.**

Emilie et Vincent vous proposent de la viande de qualité, du «fait maison»

(milanaise, kefta, roti orloff, etc...), Des produits locaux, de nombreux fromages et de l'épicerie fine. Leur spécialité, c'est la préparation de plateaux mixtes charcuterie/fromage pour tous vos événements familiaux ou professionnels.

Maintenant bien installés et reconnus pour l'excellence de leurs produits et la qualité de leur accueil, Emilie et Vincent Ortola, qui ont trouvé, ici à Perthes, un esprit «village» qu'ils apprécient se projettent et souhaitent remercier tous leurs clients pour leur gentillesse. Emilie vous dit «Merci d'avoir joué le jeu et de de nous faire confiance».



**Boucherie «A la côte»  
6 rue du Docteur Siffre  
77930 PERTHES  
01 60 66 10 67**

**HORAIRES D'OUVERTURE :**  
Du mardi au samedi  
de 8h45 à 13h et de 16h à 19h  
Le dimanche de 8h45 à 12h45

## MIELLERIE DE PERTHES



Apiculteur,  
producteur local de miel.  
Distribution en vrac.  
Miel  
Pollen frais  
Confiseries  
Pain d'épices  
caramiel.....



Vente directe du producteur  
-10% sur présentation de ce flyer

Ouverture les mercredis,  
samedis, dimanches et jours  
fériés de 13h à 19h  
Possibilités en semaine sur RDV

42 rue de Saint-Germain  
PERTHES-EN-GATINAIS 77930  
Médéric  
0677656030



## Nouveau



**MIELLERIE DE PERTHES-EN-GATINAIS**  
Médéric artisan apicole Perthois, vous informe de l'ouverture très prochaine de la miellerie de Perthes-en-Gâtinais. Il vous accueillera et présentera différents miels, pollen frais et autres produits à base de miel, de sa production locale.

**Les jours d'ouverture seront les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés de 13h00 à 19h00 au 42 rue de Saint-Germain.**

FOOD TRUCK

## LA CRÊPERIE

— DU BON SENS —

# 06 16 37 32 70

[www.lacreperie-dubonsens.fr](http://www.lacreperie-dubonsens.fr)




Pour tous vos événements professionnels, familiaux, culturels et sportifs

Tous les mercredis  
soir de 17h à 20h30,  
sur le mail !

# ÉTAT CIVIL

## Naissance

01 janvier 2024 Liam HERNÁNDES LÓPEZ

## Mariage

06 avril 2024 Laura SORGIATI et Nicolas RAULET

## Décès

18 janvier 2024 Kléber ROUX  
 28 janvier 2024 Alain MARY  
 24 février 2024 Claude BERNARD  
 27 février 2024 Daniel LARGEOIS  
 31 mars 2024 Serge MASINO  
 04 avril 2024 Christophe HIRA  
 04 avril 2024 Paul LEFEBVRE de RIEUX

## Récemment disparus, nous souhaitons rendre hommage à Serge et Collette Masino.

Serge et Colette se sont établis à Perthes en juin 1972. Dès la première édition, ils se sont investis dans l'organisation de la fête du village et dans la rencontre annuelle de vieilles voitures. Passionné de restauration de vieilles autos, Serge présentait chaque année ses plus belles réalisations avec un faible pour les 2 cv.

Colette s'occupait de la décoration et de la fabrication des costumes pour coller au thème de la fête : corsaires, indiens, chinois, années 60, costumes médiévaux ou majorettes. Elle a animé pendant de nombreuses années une association de loisirs créatifs où chacune apportait son savoir-faire et le partageait avec les autres : patchworks, appliqués, cartonnage, carton-mousse, couture (sacs en tout genre, décorations de Noël...). Serge ne poussait pas l'aiguille, mais Colette le sollicitait pour peindre des perles qui ont embelli des portières en macramé ou fabriquer des petits porte-manteaux qui ont supporté des robes-essui-mains. Cet atelier créait aussi du lien entre les personnes qui se soutenaient en cas de problèmes, de santé notamment.

Après une vie bien remplie, trois enfants, sept petits-enfants et une arrière-petite-fille qui était intriguée par leur drôle de poussette, leur santé a décliné. Ils s'en sont allés à 14 mois d'intervalle laissant derrière eux des souvenirs heureux et joyeux. Ils font partie de ces Perthois qui ont beaucoup œuvré à l'animation du village. Nous souhaitons témoigner à leurs proches notre très vive reconnaissance.

## RAPPEL

### CHOISIR LE BON MOMENT C'EST MOINS DÉRANGEANT



Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h,  
 -  
 Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h,  
 -  
 Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Arrêté préfectoral n°19ARS41SE relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de Seine et Marne du 23/09/2019



## Fête du Village

### 28 / 29 / 30 juin

organisée par Perthes Animations

**GROUPES MUSICAUX / SOIRÉES DJ**  
 Retraite aux flambeaux / Concours pétanque / Lots à gagner et bien d'autres animations...

**SOIRÉE ANTILLAISE**  
 Le 21 Septembre à partir de 19h30... Réservation Obligatoire

**KERMESSE**  
 SAMEDI 22 JUILLET de l'École de Perthes 14H30 À 17H30

**A Perthes...**  
 Le Beaujolais rouge est arrivé  
**Soirée Beaujolais**  
 2,00€ le verre de beaujolais avec pain et cochonnilles.  
 Repas sur réservation de 21h à minuit. Toutes les infos sur le site de Perthes Animation  
**Judi 21 Novembre 2024 de 19h à 21h.**  
 Dans la salle R. Fache.

## AGENDA

- 15 juin**  
BISTROT ÉPHÉMÈRE - 17H À 22H
- 15-16 juin**  
PORTE OUVERTE NEBULA RUBIA
- 22 juin**  
FÊTE DES ÉCOLES ET KERMESSE DE MATERNELLE - 14H30 À 17H30
- 28-29-30 juin**  
FÊTE DU VILLAGE
- 29 juin**  
EXPOSITION ŒUVRES DE LA SECTION PEINTURE DE LPPB
- 8 septembre**  
FORUM DES ASSOCIATIONS + LA BROC' DE PERTHES
- 21 septembre**  
SOIRÉE ANTILLAISE
- 21 novembre**  
SOIRÉE BEAUJOLAIS



## Pizza party

Quand le maire invite Perthes Anim à déjeuner, c'est lui qui se met aux fourneaux !

Vous souhaitez nous aider ponctuellement lors de nos évènements ( Fête du village, Féerie de Noël, etc...), rejoignez-nous !

Bulletin d'adhésion à Perthes Animation (à déposer en mairie)

Nom : .....

Prénom : .....

Numéro de téléphone (portable de préférence) : .....

Disponibilités :

Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi  Samedi  Dimanche